



## **A V I S   P U B L I C**

### **ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT NUMÉRO 115-13-2020**

**AVIS PUBLIC** est par les présentes donné par le soussigné greffier:

**QUE** le règlement numéro 115-13-2020 intitulé « Règlement modifiant le règlement de zonage numéro 115-2, tel qu'amendé, afin d'y modifier le nombre de logements permis dans la zone H-15 », a été adopté le 3 août 2020, a reçu les approbations requises par la loi, et le certificat de conformité a été émis par MRC Brome-Missisquoi le 25 novembre 2020.

Ledit règlement a pour objet de modifier le nombre de logements permis dans la zone H-15, afin de permettre l'usage multifamilial comportant au maximum cinq logements.

Ce règlement est entré en vigueur le 25 novembre 2020.

Tout intéressé peut prendre connaissance dudit règlement aux heures ordinaires d'affaires de la municipalité au bureau municipal situé au 11, rue Principale Sud, à Sutton.

**DONNÉ** à Sutton, Québec, ce **9<sup>ème</sup> jour** du mois **de décembre** de l'an **2020**.

*Jonathan Fortin, LL.B.*  
*Greffier*